

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Sage-femme

← Retour à la recherche

DE - Sage-femme

Code de la fiche :
RNCP35805

Etat :
Active

↓ Télécharger  Aide en ligne  Europass

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 7
	Code(s) NSF	331 : Santé
	Formacode(s)	43092 : Sage-femme
	Date d'échéance de l'enregistrement	15-07-2026

Certificateur(s) Résumé de la certification Blocs de compétences Secteur d'activité et type d'emploi Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations Base légale Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	- 

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	https://www.unistra.fr/

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	-
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	19311384200010	-	-
<p>Objectifs et contexte de la certification :</p> <p>UNIVERSITE VERMONT DE SAGE-FEMME EST UN diplôme de l'enseignement supérieur délivré par les universités habilitées. Il sanctionne cinq années d'études comportant : un enseignement théorique, un enseignement clinique organisé sous la forme de stages, une initiation à la recherche (soutenance d'un mémoire de fin d'études).</p> <p>Le DE de sage-femme permet d'exercer une profession médicale autonome définie par le Code de la Santé Publique et règlementée par un Ordre professionnel.</p> <p>Le domaine de compétences de la profession comprend : la grossesse, l'accouchement et les suites de couches, le suivi gynécologique de prévention, la contraception, les vaccinations, ainsi que la surveillance des premières semaines de vie du nouveau-né. La sage-femme travaille en complémentarité avec les médecins de toutes spécialités, auxquels elle adresse la patiente lorsqu'elle dépiste une pathologie.</p>			

Résumé de la certification

Activités visées :

- Déclaration de grossesse
- Suivi médical de grossesse
- Préparation psychoprophylactique à l'accouchement à la naissance et à la parentalité
- Suivi médical du travail et pratique des accouchements eutociques
- Suivi médical du post-partum et réalisation de soins post natals (mère et enfant)
- Consultation de contraception, suivi gynécologique de prévention et de dépistage
- Prescriptions médicamenteuses et vaccinations des femmes, de la mère, de l'entourage et de la fratrie

Compétences attestées :

- Décider des actions adaptées au soutien, au maintien, et/ou à la restauration du processus physiologique de la maternité allant de la grossesse au post-partum
- Dépister, établir un diagnostic, concevoir une proposition thérapeutique et réaliser des soins et une prise en charge adaptée
- S'approprier avec pertinence les objectifs de santé publique en lien avec son champ d'exercice dans le souci de toujours adapter sa pratique
- Accompagner, assister, apporter écoute et conseils et soutenir la femme, le couple et la famille dans le vécu d'une situation ou d'un événement en cours
- Ajuster ses actions dans une démarche éthique et dans le respect des règles juridiques et déontologiques en rapport avec le futur exercice professionnel
- Réguler le rapport au temps et répondre à l'urgence et à ses exigences de délais, d'organisation et de priorités d'actions
- Composer avec l'incertitude et l'inéluçtable inhérents à son champ d'activités
- Analyser, de façon pluri professionnelle, les causes systémiques des événements indésirables associés aux soins et participer à la prévention de ceux-ci lorsqu'ils sont évitables
- S'engager dans la promotion, la préservation et la prévention de la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles
- Organiser et gérer dans son environnement professionnel les ressources humaines, logistiques, financières et administratives mises à disposition
- Communiquer et agir efficacement dans un contexte pluri professionnel
- S'engager dans une démarche de développement professionnel continu, comprenant la transmission de son art

Modalités d'évaluation :

Se référer aux arrêtés en vigueur relatifs au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques et du diplôme d'Etat de sage-femme.

Le diplôme d'Etat de sage-femme est validé par l'obtention de 300 crédits européens et confère le grade de master.

Blocs de compétences

RNCP35805BC01 - N/A – Cette certification professionnelle n'a pas de blocs de compétences

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
N/A	N/A

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'exercice réglementé de la profession ne permet pas de certification partielle, d'où l'absence de blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Q86 : SANTÉ HUMAINE

Secteur hospitalier, établissements publics et privés de santé, libéral, territorial, humanitaire.

Type d'emplois accessibles :

Sage-femme.

Par la suite, les sages-femmes (maïeuticiens) peuvent accéder aux emplois hospitaliers de coordinateurs puis aux emplois fonctionnels de coordonnateurs en maïeutique en collaboration avec les autres membres du corps médical, dans des unités soins des secteurs d'hospitalisations de gynécologie obstétrique, d'orthogénie, de médecine périnatale et d'assistance médicale à la procréation.

Code(s) ROME :

J1104 - Suivi de la grossesse et de l'accouchement

J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux

Références juridiques des réglementations d'activité :

Code de la santé publique, articles L 1142-2, L 4111-1, L4111-2, L 4111-3, L 4111-3-1, L 4111-5, L 4111-7.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Elle est définie par les textes en vigueur Arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques Arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sagefemme

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys		
				Oui	Non
En contrat d'apprentissage		X	-		
Après un parcours de formation continue	X		Elle est définie par les textes en vigueur Arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques Arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sagefemme		
En contrat de professionnalisation		X	-		
Par candidature individuelle		X	-		
Par expérience		X	-	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie					X
Inscrite au cadre de la Polynésie française					X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Code l'éducation, article D.613-7 ; - Code de la santé publique, article L4151-71 ; - Décret n°2006-393 du 30 mars 2006 relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique ; - Décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ; - Arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ; - Arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme ; - Arrêté du 17 mai 2016 fixant la liste des diplômes ouvrant accès aux fonctions d'enseignant à l'enseignement théorique et clinique des étudiants sages-femmes ; - Arrêté du 17 mai 2016 fixant la liste des diplômes ouvrant l'accès aux emplois fonctionnels de coordonnateur en maïeutique de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; - Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Université des Antilles, arrêté du : 21/01/2019
-	Sorbonne Université, arrêté du : 2/07/2021
-	Université Grenoble Alpes, arrêté du : 02/06/2021
-	Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
-	Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
-	Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 01/06/2016
-	Université de Lille, arrêté du : 20/07/2020
-	Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
-	Université d'Angers, arrêté du : 17/07/2017
-	Université de Rouen, arrêté du : 09/05/2017
-	Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
-	Université de Strasbourg, arrêté du : 13/07/2021
-	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 28/05/2021
-	UNIVERSITÉ DES ANTILLES, arrêté du : 01/07/2022
-	Université de Bordeaux, arrêté du : 20/06/2020
-	Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017
-	UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 19/07/2022
-	Université d'Aix Marseille, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, arrêté du : 03/11/2022
-	Université Côte d'Azur (Nice), arrêté du : 06/06/2018
-	Université de Besançon - Franche-Comté, arrêté du : 20/04/2017

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Université Clermont Auvergne, arrêté du : 30/06/2021
-	Université de Lorraine, arrêté du : 5/07/2021
-	Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
-	Université de la Réunion, arrêté du : 07/07/2020
-	Université de Poitiers, arrêté du : 06/09/2018
-	Université de Montpellier, arrêté du : 13/07/2021
Date de publication de la fiche	
	22-07-2021
Date de début des parcours certifiants	
	16-07-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	
	15-07-2026

Pour plus d'informations

Statistiques :

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002277500014	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002358300011	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	19511296600435	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	01-02-2023

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Est ajouté	01-05-2023
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE - ISAT NEVERS	19211237300480	Est retiré	01-06-2023
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	Est ajouté	01-06-2023
UNIVERSITE DES ANTILES	19971585500011	Est ajouté	20-11-2023

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation